



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concours d'entree

Question écrite n° 49683

Texte de la question

M. Louis de Broissia appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en application de la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles. Il semble que les élèves de la filière Physique et technologie auront à faire face à une augmentation considérable des coûts qui sont actuellement prévus entre 14 000 à 20 000 francs, alors que la base du taux de réussite ne peut être supérieure à 50 % (pour les concours 1996, la dépense totale était d'environ de 3 500 francs pour un taux de réussite du même ordre). Les étudiants aujourd'hui en deuxième année dans cette filière découvrent cette situation depuis le 5 décembre 1996, date à laquelle les inscriptions ont été prises. Il serait tout particulièrement dommageable qu'une telle situation persiste alors même que ce cycle de formation représente un « véritable ascenseur social » pour ces étudiants issus le plus souvent de familles aux revenus modestes. C'est pourquoi il lui demande s'il lui est possible d'intervenir afin que les inscriptions de 1997 n'engendrent pas de tels coûts.

Données clés

Auteur : [M. de Broissia Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49683

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1287